

COMPTE-RENDU GROUPE TECHNIQUE

« Mobilités intelligentes, connectées, autonomes »

REUNION N°2 DU 8 SEPTEMBRE 2017

Participants :

Nadhera Belteveche - Paris
Manuel Chauffrein - BHCP
Sylvain Cognet – Forum métropolitain du Grand Paris
Ghislain Delabie – ouishare
Thierry Dussautoir – CD 92
Michèle Guilbot – IFFSTAR
Florence Hanappe - Apur
Nicolas Hautière – IFFSTAR
Julie Hodez – CA Versailles Grand Parc
Charles Leroy – CD 93
Richard Limier – Région Ile-de-France
Bruno Maingon – groupe ADP
Lily Munson – Numa - Datacity
Pierre Musseau - Paris
Roger Pagny – ATEC-ITS France
Gabriel Plassat – Fabrique des mobilités
Dominique Riou – IAU-IdF
Aïcha Taich Bendelha – Versailles Grand Parc
Olivier Vacheret – Ile-de-France Mobilités
Christophe SCHEIDHAUER – PCE
Thomas Yahiel – SGP

ENJEUX

Le contexte législatif européen et français favorise l'ouverture des données publiques ou d'intérêt général, et de ce fait la création de nouveaux services de mobilités par les acteurs privés qui s'en saisissent. Les territoires sont donc amenés à s'interroger sur les modalités de coopérations possibles avec ces nouveaux acteurs pour que cette réutilisation de la donnée publique aille dans le sens de leurs objectifs en terme de politiques de mobilités.

Ce nouveau jeu d'acteurs dans la collecte et la réutilisation de la donnée questionne le rôle de l'acteur public, qui a est le garant du respect d'enjeux d'intérêt général relatifs aux usagers (sécurité, neutralité du service, protection des données personnelles) et aux caractéristiques du service rendu (efficacité, durabilité, équité territoriale et sociale...).

➔ Présentation de Ghislain Delabie (lab ouishare et Chronos) : *la DATA : un commun pour construire les mobilités du Grand Paris* (voir pièce-jointe)

Certaines collectivités inventent de nouvelles formes de partenariats publics privés concernant les services de mobilité : Versailles Grand Parc a ainsi signé un contrat de partenariat avec la société Waze, qui repose le principe d'un échange de données entre la collectivité qui pratique l'open data (arrêtés de travaux, présence d'écoles...) et l'application (données signalées par la communauté des « éditeurs », présents sur le terrain : nids de poule, embouteillages...). Les services de la collectivité commencent à se servir de ces données dans leur missions de fonctionnement (mesures de réaménagement).

PROPOSITIONS

Renforcer les outils permettant aux collectivités territoriales de développer leur politiques d'open data

- Informer de façon pédagogique l'ensemble des collectivités concernées sur les enjeux autour des politiques d'open data et en particulier concernant les questions de mobilités.
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre collectivités locales sur les nouveaux modes possibles de partenariat avec les acteurs privés sur la réutilisation de la donnée publique.

Pour une politique d'open data territoriale qui favorise l'innovation tout en restant le garant du respect de l'intérêt général

- Poser dès à présent les jalons pour une harmonisation des politiques d'open data des collectivités locales en Ile-de-France, afin, notamment, de favoriser l'écosystème d'innovation francilien en vue de meilleurs services de mobilité.
- Vers un positionnement collectif des acteurs publics pour peser dans le rapport de force face aux GAFAM, à l'échelle locale, nationale, européenne, afin de pouvoir avoir un rôle de prescripteur dans les modalités de réutilisation de la donnée.
- Expérimenter de nouvelles formes d'action publique : développer un « commun » en jouant le rôle d'un tiers neutre réunissant des acteurs privés ; créer de la donnée pour peser davantage dans le rapport de force avec les plateformes digitales.
- Il est nécessaire de faire en sorte que les principes de politique publique (neutralité, égalité, efficacité, durabilité) puissent être inclus dans le traitement des données immédiates de mobilité (algorithmes des services de mobilité), leur gestion et leur valorisation en applications qui vont impacter la nature des déplacements